



Comité de la sécurité alimentaire mondiale
Stratégie de communication 2020-2023

Table des matières

1. Introduction et historique	3
2. Objectifs de communication et messages clés.....	4
a) Objectifs génériques de la communication	4
b) Objectifs spécifiques du Programme de travail quadriennal 2020-2023	4
c) Messages clés d'ordre générique	5
3. Publics ciblés par le CSA.....	5
4. Principaux circuits de communication.....	6
a) Session plénière annuelle	6
b) Les sites web du CSA et sa présence sur les réseaux sociaux.....	8
c) Listes de diffusion du CSA.....	9
5. Activités et campagnes	10
a) Session plénière annuelle	10
b) Manifestations intersessions	10
c) Déplacements et engagements du Président du CSA	10
d) Le Programme de développement durable et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030	10
e) Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.....	11
f) Engagements actuels avec les organismes ayant leur siège à Rome et autres membres du Groupe consultatif	11
g) Ateliers nationaux, régionaux ou forums sur les travaux du CSA.....	11
h) Journées, années, décennies et thèmes annuels de l'ONU, dont Journée mondiale de l'alimentation.....	11
i) Les «champions» du CSA	11
j) Partage d'expériences et pratiques optimales	12
6. Budget, veille et plan annuel de communication.....	12
Annexe 1: Directives et recommandations du CSA relatives aux politiques.....	13
Annexe 2: Résultats de l'Évaluation indépendante du CSA: Communication.....	15
Annexe 3: Guide CSA des réseaux sociaux	16

1. Introduction et historique

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est la principale plateforme internationale et intergouvernementale, ouverte à tous, qui permet à l'ensemble des parties prenantes de travailler ensemble pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition. Le CSA rend compte de ses activités à l'Assemblée générale des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, et à la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En recourant à une approche inclusive à parties prenantes multiples, le CSA élabore et approuve des recommandations des orientations sur tout un éventail de thèmes en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces recommandations et orientations sont issues des rapports du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), qui se fondent sur des données scientifiques et l'analyse des faits, ou sont le fruit de travaux techniques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM), de membres du Groupe consultatif du CSA et d'acteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le CSA se réunit chaque année en une session plénière, habituellement au mois d'octobre au Siège de la FAO à Rome, durant laquelle les pays membres approuvent les recommandations qui en résultent en matière de politiques. En 2017, le Comité comptait 126 pays membres. Voir en [annexe 1](#) une liste complète des directives et recommandations du CSA relatives aux politiques adoptées depuis sa Réforme de 2009.

Une [Stratégie de communication](#) du Comité a été adoptée en 2013 et [Le point sur la communication et la diffusion](#) a été présenté en 2014. La Stratégie, comme le point sur la communication et la diffusion, invitaient instamment les parties prenantes du CSA à prendre les mesures nécessaires à la diffusion auprès de leurs membres des directives et recommandations du Comité relatives aux politiques et à s'employer à faire mieux connaître le CSA et ses travaux.

Le CSA a imprimé sa marque au niveau mondial et sa session plénière fait figure «d'événement pivot» annuel pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Au cours de la période inaugurée par la Stratégie de communication de 2013, les fonctions de communication du CSA ont pris de l'ampleur, en se dotant d'un site web de pointe qui rend aisé l'accès aux informations de base sur le Comité, soit notamment l'ensemble de ses directives et recommandations en matière de politiques qui ont été approuvées. Depuis l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, les travaux de politiques du CSA ont été réexaminés et orientés vers les ODD qui leur correspondent. En appuyant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les travaux du Comité ont acquis une valeur ajoutée et le rôle de ce dernier dans l'écosystème de la sécurité alimentaire et de la nutrition s'en est trouvé accru, notamment à New York. La présence du CSA sur les réseaux sociaux s'est également renforcée par des comptes Twitter et Facebook actifs.

[L'Évaluation indépendante du CSA](#) effectuée en 2017 a révélé que si le CSA était de plus en plus connu au niveau mondial, le Comité et ses travaux demeuraient méconnus au niveau régional ou national. L'équipe d'évaluation mentionnait que les travaux de communication du CSA devraient s'organiser en un circuit: l'information sur le CSA et ses activités devant être transmise, tandis que devaient être reçues des informations relatives à l'adoption des travaux du CSA, s'accompagnant de remontées sur leur efficacité. Elle mentionnait que *«la communication entre Rome et les autres capitales était défailante et qu'il n'avait pas été possible de mener à bien toutes les activités prévues dans le cadre de la stratégie de communication, et ce, en raison d'un financement insuffisant»*. Voir à [l'annexe 2](#) les éléments de communication traités dans l'Évaluation.

Le Rapport relatif à mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA, présenté à la quarante-cinquième session du Comité en 2018, rappelle que *c'est aux membres du CSA qu'il incombe au premier chef de faire connaître ce dernier et de favoriser l'utilisation et l'application des directives et recommandations du CSA à tous les niveaux, en œuvrant en collaboration avec les institutions spécialisées ayant leur siège à Rome et d'autres organismes des Nations Unies, et avec le Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition (MSC), le Mécanisme du secteur privé (MSP), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, des institutions philanthropiques, des établissements financiers et d'autres acteurs concernés* (Voir CSA 45 - Rapport sur la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA). L'Évaluation préconisait également que le CSA actualise sa Stratégie de communication de 2013.

La présente version actualisée de la Stratégie a été élaborée en tenant compte des constatations, conclusions et recommandations de l'Évaluation indépendante, et en procédant par voie de consultation avec les parties prenantes du CSA. Un autre résultat de l'Évaluation indépendante est l'élaboration d'un Programme de travail pluriannuel stratégique de quatre ans dans lequel s'inscrit la présente Stratégie de communication actualisée. Au cours du déroulement du Programme de travail pluriannuel, la stratégie sera continuellement révisée et actualisée afin de tirer parti de toutes possibilités nouvelles et du développement des technologies.

2. Objectifs de communication et messages clés

Les objectifs de communication et les messages clés suivants peuvent servir à la communication sur les travaux du Comité.

a) Objectifs génériques de la communication

- Faire du CSA la principale plateforme inclusive permettant à l'ensemble des parties prenantes de travailler ensemble pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Faire mieux connaître les directives et les recommandations du CSA relatives aux politiques et leur contribution à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation de l'Objectif Faim Zéro.
- S'engager avec la communauté des acteurs du développement au sens large, y compris d'autres organismes des Nations Unies, sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Constituer une source d'informations à jour et fiables sur les acquis d'expérience, les études de cas et les pratiques exemplaires en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Être à l'écoute des observations de ceux qui ont utilisé ou appliqué les directives ou les recommandations émises par le CSA en matière de politiques afin de pouvoir juger de leur efficacité.

b) Objectifs spécifiques du Programme de travail quadriennal 2020-2023

Ce qui suit est extrait du Programme de travail quadriennal proposé:

L'énergie et les ressources du CSA pour les quatre prochaines années d'activités du Programme seront canalisées vers trois objectifs stratégiques interdépendants, qui répondent aux besoins des personnes souffrant d'insécurité alimentaire et de malnutrition et qui doivent aider à concrétiser la vision du CSA. Le CSA appuiera la mise en œuvre du Programme 2030 pour le développement durable sous la conduite des pays, en se consacrant principalement à l'ODD2 et à ses liens avec d'autres ODD et cibles relevant de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et cela en se guidant sur les objectifs stratégiques suivants du Programme pluriannuel 2020-2023.

- Objectif stratégique 1 - PLATEFORME: Mobiliser la faculté de rassembler qui caractérise le CSA pour faire de celui-ci la première plateforme internationale et intergouvernementale universelle de débat sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et où l'action collective dans ce domaine est coordonnée à tous les échelons
- Objectif stratégique 2 - POLITIQUE: Élaborer un cadre de politiques volontaires à l'échelon mondial, en vue d'accroître la convergence et la cohérence des politiques visant la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, et de faire progresser dans les esprits la notion de droit à une alimentation adéquate
- Objectif stratégique 3 - GÉNÉRALISATION DES ACQUIS: Favoriser la généralisation, le prolongement, l'examen et le partage des expériences et des pratiques exemplaires ainsi que l'utilisation et l'application des produits du CSA à tous les niveaux

c) Messages clés d'ordre générique

- Le CSA est la première plateforme universelle qui permet à toutes les parties prenantes de travailler ensemble pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition
- Tous les travaux de politiques du CSA concourent au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et peuvent aider à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
- L'application des politiques que le CSA recommande et des directives qu'il émet peut aider les pays à assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition
- Le CSA est l'institution pivot de la communauté des intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition.

3. Publics ciblés par le CSA



Tableau 1: Publics ciblés par le CSA

Comme mentionné ci-dessus dans le Rapport de mise en œuvre de la suite donnée à l'Évaluation, le CSA doit suivre le principe qui veut que la communication qui le concerne soit le fait de tous ses membres et parties prenantes. Ce même rapport fait état des mesures qui pourraient être prises par les membres, parmi lesquelles leur participation aux activités de diffusion. Les organismes ayant leur siège à Rome, avec leurs réseaux mondiaux, jouent également un rôle essentiel dans le travail de diffusion et avec eux les autres membres du Groupe consultatif. Toutes les parties prenantes du CSA sont encouragées à mobiliser leurs membres, réseaux et régions afin de faire connaître le CSA et ses recommandations et orientations en matière de politiques, et de recueillir leurs commentaires sur l'usage qu'ils en font. La charge de communiquer sur le CSA et d'accroître sa visibilité doit s'en trouver ainsi partagée, en particulier aux échelons régional et national. Le Secrétariat du CSA a pour rôle de soutenir les efforts de communication de toutes les parties prenantes du Comité, sous réserve des ressources disponibles.

4. Principaux circuits de communication

a) Session plénière annuelle

La session plénière annuelle du CSA se tient habituellement dans les locaux de la FAO en octobre, à une date proche de celle de la Journée mondiale de l'alimentation qui est fixée le 16 octobre. Elle représente la principale occasion de communiquer avec les membres, les participants et les observateurs du CSA et d'entendre leurs commentaires, en y associant des intervenants qui ne sont pas de ceux qui traitent avec le CSA au quotidien (voir le tableau 1). Les informations sur la session, dont l'ordre du jour et les documents de référence, sont disponibles à l'avance sur le site web du CSA dans les six langues officielles de l'ONU. La communication s'établit entre les groupes et les catégories d'acteurs pour préparer leurs positions à l'avance et de plus en plus de réunions et d'événements sont programmés à Rome pendant la session du CSA afin profiter de la présence dans la ville des participants à ces assises.

Le CSA dispose d'un fort pouvoir rassembleur et sa session est désormais perçue par beaucoup comme manifestation la plus importante dans le calendrier de la sécurité alimentaire et la nutrition. La Plénière offre une occasion importante de mobiliser les médias grand public. Les médias sont invités à couvrir la session du CSA depuis la salle de presse de la FAO et par d'autres canaux de communication. Des sujets spécifiques de l'ordre du jour, comme le changement climatique ou l'élevage, attirent des médias spécialisés. Dans certaines sessions, telle personnalité éminente invitée à participer aux débats ou à les modérer suscite la venue des médias, sa présence étant perçue comme caution apportée à l'événement.

Lorsqu'un financement a été prévu à cet effet, l'Institut international du développement durable (IIDD) se voit confier la tâche de produire des résumés indépendants de la session, que l'on trouve mis en ligne dans la section [Multimedia](#) du site web du CSA.

La session plénière annuelle se compose des éléments suivants:

- i. La session plénière du Comité
L'ordre du jour de la session plénière du Comité est élaboré durant l'année par le Bureau et le Groupe consultatif du CSA avec la collaboration du Secrétariat. Les réflexions du Comité sur les politiques sont développées par des groupes de travail à composition non limitée (GTCNL), ainsi ouverts à des participants et observateurs du CSA qui peuvent ne pas faire partie du Groupe consultatif. Les débats d'orientation du CSA prennent souvent appui sur les rapports du HLPE qui se fondent sur des données scientifiques et probantes, ce dernier préparant également des notes

d'information sur des dossiers émergents afin de maintenir le Comité au fait de leur développement.

Un des points faibles de la session plénière du CSA tient au fait que malgré l'augmentation du nombre de ses participants, elle demeure perçue par certains comme un «salon de discussion» n'offrant que peu d'intérêt. Cela a été mentionné dans l'Évaluation indépendante, et l'on trouve dans le Rapport d'exécution de ses recommandations des suggestions visant à rendre la session plénière plus animée et vivante. Toutes ces suggestions se sont pas censées devoir s'appliquer en même temps et constituent davantage des options susceptibles d'être activées lorsqu'il y a lieu et de manière adaptée, en prenant soin d'aménager les plages horaires nécessaires à l'adoption des décisions durant la session.

Un autre point faible relevé par l'Évaluation tient au fait que l'augmentation du nombre de participants à la session annuelle n'a aucunement pour corollaire une plus grande connaissance du CSA, ni de plus amples utilisation et application de ses travaux de politiques aux niveaux national et régional. En conséquence, le Rapport d'exécution des recommandations a souligné qu'il revenait aux membres, aux participants et observateurs de communiquer sur le CSA.

ii. Manifestations parallèles

Les manifestations parallèles sont considérées comme une réussite du CSA. En 2010, l'année suivant sa réforme, il y a eu sept manifestations parallèles. En 2017, on en a compté 56. Certaines parties prenantes estiment qu'il y en a trop et qu'elles ont commencé à distraire l'attention de la Plénière. D'autres intervenants estiment que la tenue de nombreuses manifestations parallèles sur une grande diversité de thèmes rend la session du CSA plus intéressante. Les créneaux horaires des manifestations parallèles donnent lieu à très forte concurrence. Un certain nombre d'organisations importantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui ne sont pas étroitement associées au CSA, participent souvent à ses manifestations parallèles comme organisatrices ou intervenantes. Il s'agit là d'un canal de communication important. De nombreux organisateurs de manifestations parallèles invitent les médias à couvrir leur manifestation et publient des communiqués de presse qui aident à conforter le Comité dans sa qualité de membre de leur réseau. Dans le sondage qui a suivi la Plénière de 2017, cent pour cent des personnes ayant fourni une réponse ont estimé que la tenue d'une manifestation parallèle au CSA constituait un moyen précieux de tisser des liens.

iii. Le Marché de l'information

Sous réserve de la disponibilité de l'Atrium situé dans les locaux de la FAO, est organisé un Marché de l'information qui permet aux parties prenantes du CSA d'exposer du matériel de communication relatif à la sécurité alimentaire et la nutrition. Le nombre des exposants dépend des espaces disponibles, mais la plupart des demandes d'exposition peuvent être satisfaites. Selon l'étude des organisateurs du Marché de l'information, cette possibilité de présenter du matériel et d'interagir avec les délégués du CSA est perçue comme un avantage certain.

iv. Constitution de réseaux informels

Les délégués consacrent une part importante de leur temps à constituer et entretenir des réseaux informels. La formule d'une manifestation se tenant en marge d'une session est propre à favoriser les interactions, ce que de nombreux délégués apprécient. Au fil des ans, des liens se sont tissés entre personnes qui ne se rencontrent que durant la session du CSA.

b) Les sites web du CSA et sa présence sur les réseaux sociaux

Les sites web du CSA et sa participation aux réseaux sociaux respectent des lignes directrices en matière d'image devant garantir une promotion cohérente du Comité et de ses activités. Ces lignes directrices en matière d'image sont mises à la disposition des parties prenantes qui souhaitent communiquer sur le CSA.

i. Site web public: www.fao.org/cfs

Le site web public du CSA, tenu à jour par le Secrétariat, constitue le premier pôle d'information sur le CSA. La majeure partie de son contenu est présentée dans les six langues officielles de l'ONU. Le site web fonctionne sur la plateforme Typo 3, prise en charge par la FAO.

Toutes les directives et recommandations en matière de politiques produites par le Comité depuis sa réforme ([annexe 1](#)) sont désormais présentées en une grille qui les rend plus accessibles; elles y sont mises à disposition dans les six langues de l'ONU; on les trouve également à la Section 4 du [Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition](#), soit la page web où sont déposés tous les textes du CSA relatifs aux politiques qu'il préconise. Les évaluateurs ont mentionné qu'il serait profitable de faire accompagner les recommandations de politiques du CSA d'une documentation d'appui, qu'il s'agisse de guides pratiques ou de trousseaux à outils indiquant les modalités de leur mise en œuvre, les parties prenantes du CSA étant selon eux bien placées pour élaborer de tels guides. Tout matériel élaboré à cette fin pourrait être mis en ligne sur le site web du CSA dans sa langue originale.

Chaque année est préparée pour la session plénière annuelle une page web dédiée qui sert de point focal pour toutes informations sur la session; on y trouve des informations relatives à la session principale comme aux manifestations parallèles. La page intitulée [Events](#) sert à promouvoir les manifestations inscrites au calendrier entre les sessions du CSA et toute manifestation à laquelle s'associe le CSA. Est également présentée à la page [other events](#) une liste d'autres manifestations relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition. Une page multimédia présente une liste de vidéos du CSA, parmi lesquelles les messages vidéo de son Président, et celles d'autres parties prenantes, des photos et d'anciens numéros du bulletin d'information. Les travaux en cours du Comité sont mis en exergue dans les pages [Activités](#) qui proposent un parcours dans les textes des différentes décisions du CSA correspondant à chacun.

Disposer d'un site web multilingue est un atout, mais cette formule a aussi pour effet de ralentir le rythme des mises en ligne de nouveaux éléments dès lors que ceux-ci doivent être traduits par les traducteurs de la FAO souvent retenus par d'autres priorités. Cela représente aussi un coût. Le site Web évolue continuellement en fonction des besoins du Comité et de l'évolution des technologies, sous réserve des ressources disponibles.

ii. L'Espace de travail du CSA: www.fao.org/cfs/workingspace

L'Espace de travail («Working Space»), qui utilise l'anglais uniquement, reçoit tous les documents de travail des réunions intersessions du CSA. Bien que l'accès à certains éléments de l'Espace de travail, comme les listes de diffusion, nécessite un identifiant, les documents des GTCNL y sont accessibles sans authentification du visiteur. Les documents de travail de toutes les réunions intersessions sont disponibles sur l'Espace de travail, généralement deux semaines à l'avance. Dans le cadre de l'initiative d'écologisation du CSA, il n'en est fourni aucun exemplaire imprimé.

La technologie l'Espace de travail est aujourd'hui dépassée. Sous réserve des ressources disponibles, le Secrétariat prévoit de mettre à niveau l'Espace de travail du CSA au cours du Programme pluriannuel 2020-2023, afin d'en améliorer la fonctionnalité.

iii. Site web du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du CSA: <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>

Le site web du HLPE concentre toutes les études du HLPE, y compris ses rapports et les notes qu'il produit sur des questions cruciales et émergentes. Il renferme toutes les informations sur les modalités de réalisation de ces études (consultations électroniques, enquêtes, évaluations par les pairs, etc.), et comporte des liens vers tous les documents publics intermédiaires. Le site web du HLPE sert également à diffuser et à gérer les appels à candidatures émanant du Comité directeur et des équipes des projets et il contient une section «Dernières nouvelles» où est présentée l'actualité du HLPE.

Il arrive souvent que dans le cours de l'élaboration d'un rapport, le HLPE procède à des consultations électroniques par le biais du [Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition](#) (Forum FSN). Les discussions qui s'y engagent sollicitent l'intérêt et la participation de spécialistes des sujets traités et alimentent directement le contenu des rapports en cours de rédaction.

iv. Présence du CSA sur les réseaux sociaux

Le Secrétariat du CSA assure une présence active sur plusieurs plateformes de réseaux sociaux, dont Twitter et Facebook (en anglais). Le CSA utilise les réseaux sociaux pour faire connaître ses activités, les politiques qu'il préconise et ses directives, et pour engager des échanges avec un large éventail de parties prenantes sur des thèmes relevant de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le CSA et son secrétariat s'efforcent d'entretenir une communication accessible, crédible, opportune et assimilable dans l'ensemble des comptes qu'ils ont ouverts sur les réseaux sociaux.

Après un blog pilote hébergé par le site web, qui était principalement axé sur la session plénière annuelle et ses manifestations parallèles, le CSA publie à présent un blog sur la plateforme Medium. Le CSA a sa propre chaîne YouTube et des photos des manifestations du CSA sont affichées sur Flickr par l'intermédiaire du compte de la FAO.

Pour en savoir plus, voir: [Annexe 3: Guide CSA des réseaux sociaux](#).

c) Listes de diffusion du CSA

Des listes de courriels sont tenues à jour pour les différentes catégories de parties prenantes: le Bureau, le Groupe consultatif et chacun des GTCNL; elles peuvent être consultées sur l'Espace de travail après avoir fait authentifier sa présence. Durant les réunions intersessions, une tablette circule pour relever la présence des participants et toutes adresses électroniques nouvelles sont ajoutées à la liste. Lorsque

l'actualité du CSA s'y prête, un bulletin d'information est envoyé aux destinataires figurant sur la liste de diffusion, qui compte environ 5000 abonnés.

5. Activités et campagnes

a) Session plénière annuelle

Chaque année la réunion annuelle mondiale du CSA se voit consacrer une campagne de diffusion mettant en œuvre communiqués de presse, un guide pour réseaux sociaux et d'autres outils de communication. Ces éléments sont partagés avec les parties prenantes du CSA avant la tenue de la session. La nature des communications possibles est fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour, mais dans la mesure du possible, les groupes de spécialistes qui suivent tel ou tel sujet spécifique sont sollicités et invités à promouvoir le CSA. Les organisateurs de manifestations parallèles sont engagés à promouvoir eux-mêmes leur manifestation en suivant les lignes directrices du CSA en matière d'image. Des informations sur la session à venir, y compris des liens de diffusion sur le Web, sont publiées sur les intranets de la FAO, du FIDA et du PAM, et sont également publiés sur intranet des articles soulignant des points d'intérêt.

b) Manifestations intersessions

Sont élaborés des guides pour réseaux sociaux qui ont trait à toutes les manifestations intersessions organisées ou co-organisées par le CSA, et les manifestations auxquelles le CSA participe font l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux.

La Recommandation 11 de l'Évaluation suggérait que les Membres facilitent les activités de diffusion dans leur pays. Pour l'organisation de toute manifestation de ce type, le Secrétariat du CSA est susceptible de fournir des fiches d'information ou des présentations qui peuvent aussi servir à tous membres du Groupe consultatif dans leur promotion du CSA. Le Secrétariat peut assurer la promotion de ces manifestations par la voie des réseaux sociaux où le CSA est présent.

c) Déplacements et engagements du Président du CSA

Le Président du CSA est invité à prendre part à un large éventail de manifestations et d'activités relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde entier. Pour chacun de ces engagements, un plan de communication est préparé en vue d'en tirer le meilleur parti. Celui-ci est susceptible de prévoir des rencontres avec des représentants de ministères ou des plateformes rassemblant plusieurs parties prenantes, et d'autres membres du Groupe consultatif, soit par exemple la FAO, le FIDA ou le PAM ainsi que d'autres institutions des Nations Unies. Si la présence du Président en personne à ces rencontres ne peut être assurée, il lui est substitué un message vidéo qui sera ensuite mis en ligne sur la page Multimedia du site web du CFS.

d) Le Programme de développement durable et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030

Les recommandations en matière de politiques et les directives du CSA offrent pour valeur ajoutée d'appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les ODD auxquels concourent les travaux de politiques du CSA sont énoncés sans ambiguïté et toutes occasions de mettre en exergue la manière dont le CSA contribue au programme de développement mondial sont mises à profit. Chaque année le CSA apporte une contribution au Forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York. Les éléments de langage présents dans le texte que remet le CSA sont utilisés dans la communication et la sensibilisation, notamment celles qui s'opèrent par les réseaux sociaux.

e) Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition

En tant que dépositaire de tous les travaux de politiques du CSA, son secrétariat mène une campagne permanente de promotion du Comité.

f) Engagements actuels avec les organismes ayant leur siège à Rome et autres membres du Groupe consultatif

La diffusion de la connaissance du CSA, en particulier au niveau des pays, par une mobilisation du réseau des organismes ayant leur siège à Rome, est considérée comme un volet important des travaux de sensibilisation au CSA. Le flux régulier d'informations entre le secrétariat conjoint du CSA et les points focaux de ces organismes est appelé à se maintenir.

Il importe de même de mobiliser les membres du Groupe consultatif. Tant que prévaudra la présente stratégie de communication, on s'attachera à créer des liens de renvoi mutuel entre le site web du CSA et les sites web des acteurs intervenant dans les mêmes domaines. Cela pourra se faire soit au niveau générique de la sécurité alimentaire et de la nutrition, soit à un niveau technique particulier, comme celui des pertes et gaspillages alimentaires ou celui de la pêche durable.

g) Ateliers nationaux, régionaux ou forums sur les travaux du CSA

Lorsque des fonds ont été mis à disposition, le Secrétariat s'est associé à d'autres parties prenantes pour organiser des ateliers ou des forums de niveau régional ou national sur les travaux de politiques du CSA. Il s'agit des rencontres suivantes: [Forum sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition: que personne ne soit laissé pour compte](#) tenu à Nairobi (Kenya) en 2016, organisé conjointement avec le PAM, et deux ateliers ayant pour thème «Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés», organisés conjointement avec la FAO, l'un à [Addis Abeba \(Éthiopie\)](#) l'autre à [Abidjan \(Côte d'Ivoire\)](#). Ces forums constituent des occasions importantes de former des groupes entre personnes connaissant le CSA au niveau des pays. Dans certains cas, des «communautés de pratique» se sont constituées spontanément à la suite d'un atelier du CSA. Ces communautés représentent une importante possibilité d'entendre le point de vue de ceux qui appliquent les politiques du CSA au niveau national

h) Journées, années, décennies et thèmes annuels de l'ONU, dont Journée mondiale de l'alimentation

Les journées, semaines, décennies, années et anniversaires thématiques de l'ONU établis par le Département de l'information à New York servent de tremplin à une communication ponctuelle pouvant donner lieu à synergie avec les travaux du CSA. Il pourra s'agir soit de recommandations de politique générale sur un thème ou un sujet donné, soit d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau. En particulier, seront traités en de telles occasions les domaines mentionnés dans l'évaluation comme nécessitant une plus grande couverture: l'égalité hommes-femmes, les peuples autochtones et la jeunesse. La communication au cours de la Décennie d'action sur la nutrition 2016-2025 sera permanente et d'autre part seront examinés les moyens d'associer le CSA à la Journée mondiale de l'alimentation. On intégrera à la présente stratégie toute journée et tout thème intéressant le CSA qui verront le jour pendant sa durée d'application.

i) Les «champions» du CSA

Les parties prenantes du CSA doivent continuellement essayer d'attirer des «champions» du CSA, soit des personnes qui peuvent aider à rehausser l'image du Comité. L'enregistrement de courtes vidéos de ces champions s'exprimant sur le CSA est encouragé, leur réalisation pouvant être commandée par le

Secrétariat du CSA. Elles sont très utiles pour assurer une promotion du CSA sur les réseaux sociaux et peuvent être intégrées à la page Multimedia de son site.

j) Partage d'expériences et pratiques optimales

Dans le cadre de la Plénière et des manifestations intersessions, dont les manifestations thématiques mondiales, le CSA appelle à partager des enseignements tirés d'expériences et de la mise en pratique optimale de ses directives et recommandations en matière de politiques comme dans d'autres thèmes connexes à la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces appels sont souvent relayés par le [Forum FSN](#). L'émission de ces appels, autant que les réactions qu'ils recueillent, représentent une occasion de diffusion. Au cours du Programme de travail pluriannuel 2020-2023, le Secrétariat étudiera les modalités d'un affichage des diverses études de cas qui ont été reçues sur le site web du CSA dans leur langue d'origine, sous réserve de ressources disponibles.

Le monde associatif étaye et illustre souvent ses messages par la narration de cas. Les séances de partage des enseignements dégagés et des expériences de pratiques optimales offrent de bonnes occasions de rapporter les travaux du CSA sous cette forme, exploitable dans la diffusion.

6. Budget, veille et plan annuel de communication

Sauf indication du contraire, les activités inscrites à la présente Stratégie sont prises en charge par des ressources existantes. Toute prolongation des campagnes ou activités en cours peut nécessiter des contributions budgétaires supplémentaires.

Le caractère limité des ressources affectables à la veille sur les activités de communication et leur évaluation régulière pose un véritable défi. Les principaux indicateurs de performance clé utilisés, fournis par la plateforme Google Analytics, ont trait au trafic sur les sites web. La croissance de la diffusion du CSA par les réseaux sociaux fait elle aussi l'objet d'une veille.

Les nombres des exemplaires physiques des recommandations de politiques du CSA et des rapports du HLPE distribués sont établis par le biais du Marché de l'information durant la semaine de la Plénière.

Chaque année est élaboré un Plan annuel de communication qui s'applique de janvier à décembre. Celui-ci prend en compte les thèmes et les dossiers en cours de développement ainsi que d'autres occasions de travailler des thèmes que fournissent des manifestations ou des campagnes susceptibles d'intervenir au cours de cette période. Il comprend aussi un plan médias de la Session plénière. D'autres possibilités de diffusion dans les médias sont continuellement mises à l'étude et toute couverture médiatique est amplifiée par le moyen des réseaux sociaux où le CSA est présent.

Annexe 1: Directives et recommandations du CSA relatives aux politiques

USUFRUIT DES RESSOURCES

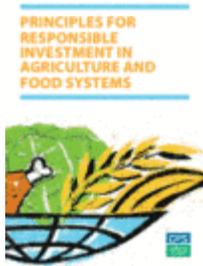


[Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale](#) (VGGT) (2012)



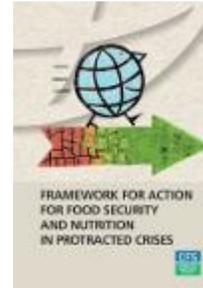
[Régimes fonciers et investissements internationaux en agriculture](#) (2011)

INVESTISSEMENT RESPONSABLE



[Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) (CFS-RAI) (2014)

CRISES PROLONGÉES



[Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées](#) (CFS-FFA) (2015)

PETITS EXPLOITANTS



[Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés](#) (2016)



[Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#) (2013)



[Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements favorables aux petits exploitants agricoles](#) (2011)

DURABILITÉ DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE



[Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#) (2017)



[Le développement durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage ?](#) (2016)



[Une pêche et une aquaculture durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#) (2014)

EAU



[L'eau, enjeu pour la sécurité alimentaire mondiale](#) (2015)

PERTES ET GASPILLAGE DE PRODUITS ALIMENTAIRES



[Pertes et gaspillages de nourriture dans le contexte de systèmes alimentaires durables](#) (2014)

AGROCARBURANTS



[Agrocarburants et sécurité alimentaire](#) (2013)

PROTECTION SOCIALE



[La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition](#) (2012)

CHANGEMENT CLIMATIQUE



[Sécurité alimentaire et changement climatique](#) (2012)

PARITÉ HOMMES-FEMMES



[Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et nutrition](#) (2011)

INSTABILITÉ DES PRIX



[Instabilité des prix et sécurité alimentaire](#) (2011)

Annexe 2: Résultats de l'Évaluation indépendante du CSA: Communication

L'[Évaluation indépendante du CSA](#) couvrant la période de 2009 à 2017 traite ainsi la communication et la diffusion:

ES20. Les efforts de communication et d'information ont donné des résultats mitigés. Le Comité est certes connu à l'échelle mondiale, mais il l'est nettement moins au niveau des pays. L'équipe d'évaluation a constaté que la communication entre Rome et les autres capitales était défailante et qu'il n'avait pas été possible de mener à bien toutes les activités prévues dans le cadre de la stratégie de communication, et ce, en raison d'un financement insuffisant.

266 Conclusion 10: Le fait que le Comité ne soit guère connu dans les pays dénote un manque d'efficacité de sa communication et de ses campagnes d'information. Le Mécanisme de la société civile et le Mécanisme du secteur privé font connaître le Comité et informent leurs membres de ses produits et de ses décisions. Le problème réside dans la communication entre les délégations à Rome et les ministères au niveau des pays, et dans l'ampleur des efforts déployés (ou non) par les organismes ayant leur siège à Rome pour intégrer les produits du CSA relatifs aux politiques dans leurs programmes et leurs activités au niveau national.

267 Conclusion 11: En définitive, le Comité a peu de contrôle sur l'utilisation et l'application de ses produits et recommandations en matière de politiques, mais il peut chercher à exercer son influence dans ce domaine. Pour que les pays parviennent à utiliser et à appliquer efficacement les produits et recommandations du CSA, ils ont besoin d'être soutenus au moyen de stratégies et d'outils appropriés ainsi que d'indications pratiques quant aux adaptations à apporter pour tenir compte des particularités de leur situation. L'élaboration et la mise en œuvre de ces outils et stratégies ne relèvent cependant pas du mandat du Comité; cette tâche revient aux organismes ayant leur siège à Rome, aux autres partenaires de développement ainsi qu'au MSC et au MSP. Les Directives sur les régimes fonciers sont un bon exemple des efforts qui peuvent être déployés pour concevoir des stratégies et des outils en vue de favoriser l'utilisation et l'application d'un produit relatif aux politiques. On ne peut cependant pas en dire autant des autres produits et recommandations du CSA.

Recommandation 7 [réf.: Conclusions 10 & 11]: Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est un comité intergouvernemental au sein du système des Nations Unies, et c'est à ses membres qu'il revient, en dernier lieu, de veiller à ce qu'il s'acquitte de son mandat. À cet égard, les membres du CSA pourraient prendre plusieurs mesures pour améliorer le fonctionnement du Comité.

- i. Les membres du CSA devraient examiner le flux d'information en provenance et en direction de leur pays et pallier les manquements constatés pour s'assurer, entre autres choses, que les produits et recommandations du CSA sont portés à la connaissance des ministères concernés.*
- ii. Les membres du CSA devraient promouvoir l'utilisation et l'application des produits et recommandations du CSA dans leurs pays respectifs, en fonction de leurs besoins et de leurs priorités.*
- iii. Les membres du CSA devraient, dans la mesure du possible, apporter une contribution en nature ou en espèces aux ressources du Comité.*

Recommandation 11 [réf.: Conclusion 10]: Le CSA devrait adopter le principe selon lequel la communication à son sujet relève de la responsabilité de l'ensemble de ses membres et participants, avec l'appui de la fonction de communication de son Secrétariat. Il devrait envisager de demander aux membres du Bureau de faciliter l'organisation d'une activité de diffusion dans leurs régions respectives, de façon à partager la responsabilité de la promotion du CSA à l'échelle régionale. Il conviendrait d'inviter les États qui ne sont pas membres du Bureau à en faire de même dans leurs pays respectifs. Le Secrétariat du CSA pourrait apporter son aide en élaborant de courtes notes d'information, y compris un modèle de présentation du CSA. Les membres du Groupe consultatif pourraient également, au besoin, se servir de ces supports d'information dans le cadre de leurs activités de communication. Les organismes ayant leur siège à Rome ont un rôle central à jouer en ce qui a trait à la diffusion et à l'application dans les pays des produits et recommandations dans les pays, et le Comité devrait les appeler à intensifier leurs efforts de communication par l'intermédiaire du Bureau.

Annexe 3: Guide CSA des réseaux sociaux

Ton et style à adopter

La communication du CSA sur les médias sociaux se veut professionnelle mais amicale et accessible. Les contributions sur les pages CSA des réseaux sociaux se doivent:

- d'utiliser des photos, vidéos et d'autres éléments visuels (par. ex. des infographies) propres à attirer l'attention des internautes;
- d'aborder la communication sur un ton de conversation engageant et qui dispose au dialogue, qui peut être chaleureux lorsqu'il y a lieu (par. ex. «Voilà une bonne nouvelle!»), en utilisant un style de discours qui englobe l'interlocuteur (nous, vous) et en se gardant de tout jargon;
- de privilégier l'information et rapporter des faits;
- de saisir des occasions d'engager naturellement les échanges, par exemple en posant des questions et en répondant aux commentaires;
- de témoigner du respect pour l'organisation, les collègues et les parties prenantes et s'abstenir d'aborder des questions confidentielles ou personnelles, des questions internes ou de livrer des informations protégées.

Les comptes actifs et leur utilisation

Twitter: [@UN_CFS](https://twitter.com/UN_CFS)

L'utilisateur de Twitter de profil type est âgé de 25 à 34 ans, est anglophone et exerce une profession.

Lorsqu'il y a lieu, le CSA utilise des mots-dièse pour regrouper ou organiser les messages. Toutes les manifestations organisées par le CSA se voient attribuer un mot-dièse comme #CFS44, #CFS43 ou #CFS4Nutrition. Tous les mots-dièse de manifestations doivent avoir été adoptés au préalable par le Secrétariat du CSA et la création de nouveaux mots-dièse devrait être évitée.

Le CSA engage des conversations en ligne et y contribue en utilisant des mots-dièse bien établis comme #foodsecurity, #nutrition et d'autres. Lorsqu'il y a lieu ou si la possibilité s'en présente, la répercussion de tweets (RT) d'autres comptes est fortement encouragée. Le référencement automatique des comptes CSA n'est pas autorisé. Si possible, utiliser la fonction «RT natifs».

Facebook: facebook.com/UNCFS/

Le public Facebook se situe dans la tranche d'âges des 18 à 34 ans et est principalement anglophone. Soixante-quinze pour cent de ces internautes sont de pays en développement, et 51 pour cent de pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est.

Le CSA adopte la même démarche sur son compte Facebook que sur Twitter mais par des messages de plus grande longueur. Le CSA s'efforce d'utiliser les pratiques les meilleurs de Facebook, à savoir:

- intégrer des vidéos, des photos et d'autres éléments visuels dans chacun de ses billets;
- intégrer des mentions pertinentes lorsqu'il y a lieu;
- utiliser la fonctionnalité des liens natifs;
- utiliser des billets cibles lorsque c'est possible.

Le recours à des publicités payantes sur Facebook pourrait être mis à l'étude s'agissant de thèmes d'événements et de la Plénière, sous réserve de ressources disponibles.

Medium: medium.com/@UN_CFS

Le CSA utilise la plateforme de blogs Medium pour atteindre un large public en publiant des articles sur l'actualité durant des journées internationales et d'autres en rapport avec les recommandations en matière de politiques et les directives qu'émet le CSA.

Le Secrétariat propose d'utiliser Medium comme blog unique du Comité, en publiant progressivement sur Medium les articles les meilleurs et les plus lus du blog hébergé sur le site web du CSA.

Flickr: [FAO News](#)

Le CSA partage le compte Flickr de la FAO où sont affichées des photos des Plénières, des manifestations parallèles et des manifestations intersessions. L'unité photos de la FAO, qui prend les photos, s'occupe aussi de les téléverser dans les répertoires dédiés du CSA. Les photos des manifestations parallèles du CSA sont une des sections les plus visitées des pages Flickr de la FAO.

YouTube: [FAO Video](#)

Comme pour Flickr, le CSA partage le compte YouTube de la FAO où il dispose de sa propre chaîne. Habituellement, les vidéos du CSA sont produites par l'unité vidéo de la FAO et téléversées sur YouTube par l'équipe des réseaux sociaux de la FAO.

LinkedIn

Le CSA utilise les groupes LinkedIn à titre d'essai – ce réseaux social étant composé de réseaux de professionnels ayant en commun un métier ou une fonction – pour engager des échanges sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En application du règlement de la FAO, le CSA n'y dispose d'aucune page d'entreprise. En conséquence on utilise les comptes LinkedIn des membres du Secrétariat. Le contenu des billets reflète les avis et opinions des auteurs et non nécessairement ceux du Comité.

Considérations juridiques et gestion des risques

- Le CSA ne partage rien sur les réseaux sociaux de ce qui fait l'objet de discussions «à huis clos», telles celles de réunions tenues sur invitation et de groupes de travail à composition non limitée. Les travaux encore en cours ne sont pas abordés sur les médias sociaux.
- Les sources de tous les éléments utilisés sur les réseaux sociaux, dont les photos et les vidéos, doivent être citées correctement. Faire acte de prudence en ce qui concerne les documents protégés par un droit d'auteur et les prononcés de justice.
- Les participants aux réseaux sociaux du CSA doivent s'assurer que les mots de passe des réseaux sociaux sont sécurisés et qu'ils ne sont connus de personne à l'extérieur du Secrétariat. En cas de menaces sur la sécurité ou d'attaques (par ex. pollupostage, hameçonnage), les mots de passe doivent être immédiatement changés.

Les messages et commentaires incorrects ou inconvenants doivent être supprimés dès qu'ils sont identifiés. En cas de message négatif ayant trait au CSA sur les réseaux sociaux:

- S'il est à caractère insultant, constitué d'une diatribe, d'une charge furieuse ou s'il se veut satirique, noter les informations qu'il relaie et observer les commentaires qu'il suscite mais n'engager aucune conversation.
- S'il est induit par une mauvaise information (par. ex. des erreurs factuelles présentes dans des messages), répondre respectueusement en restituant les faits et en corrigeant les erreurs.
- S'il s'agit d'un «client mécontent» qui fait part d'une expérience négative, rectifier la situation et réagir en avançant une solution raisonnable.